

Rapport final – 2019- 2021 - Projet CAP 2050

Corinne Van der Yeught, Maître de conférences HDR, IAE-CERGAM, Université de Toulon

Ce rapport précise comment le programme de recherche CAP 2050 a été conduit par les chercheurs du CERGAM entre janvier 2019 et septembre 2021. CAP 2050 s'inscrit dans le prolongement de deux précédents projets portés par l'Université de Toulon (en 2017 et 2018), Captîles 1 et 2, dont le sujet principal était la maîtrise de la capacité de charge d'un territoire insulaire vulnérable, en l'occurrence, l'île de Porquerolles. Dans le cadre des projets Captîles, 37 entretiens ont été réalisés en 2017 et 25 en 2018, auprès des entreprises touristiques de Porquerolles afin d'évaluer leur engagement en faveur d'un développement touristique durable de l'île et leur propension à adhérer à la politique de maîtrise de la capacité de charge actée dans la Charte du Parc national de Port-Cros (finalisée en 2015). Grâce au programme CAP 2050, la recherche a pu être poursuivie selon les modalités indiquées dans le présent rapport. Les cinq points ci-dessous synthétisent les différentes activités réalisées par les chercheurs du CERGAM.

1. Recrutement, formation et encadrement d'étudiants stagiaires

Au total, 3 étudiants stagiaires de niveau Master 2 ont été mobilisés dans le cadre de ce programme de recherche afin de procéder à une analyse documentaire et à la conduite, l'enregistrement et la retranscription d'entretiens auprès de différentes parties prenantes du Parc national de Port-Cros (PNPC, par la suite).

- En 2019 : le stage de 6 mois d'une étudiante de Master 2 Tourisme durable a conduit à une étude documentaire portant sur des territoires insulaires confrontés à des problématiques proches de celle de Porquerolles et aux risques d'une sur-fréquentation touristique. L'étudiante a également réalisé 6 entretiens qualitatifs auprès des représentants des institutions locales impliquées dans le tourisme sur Porquerolles afin de compléter les entretiens dont nous disposons suite aux projets Captîles.
- En 2020 : en raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, nous n'avons pu mobiliser sur CAP 2050 que durant 2 mois une étudiante de Master 2 Management de la qualité et du développement durable. Son projet de stage portait sur les labels en lien avec la pêche durable. Dans le cadre de CAP 2050, elle a aussi travaillé sur l'évolution du label Esprit Parc national et sur l'analyse comparative de cette marque collective avec le label international SMILO pour l'île de Porquerolles.
- En 2021 : un étudiant de Master 2 Management de la qualité et du développement durable a effectué un stage de 6 mois, toujours en situation de crise sanitaire, afin de mener une analyse comparative des stratégies de labellisation des deux parcs nationaux locaux (Port-Cros et des Calanques) avec la marque Esprit Parc national et des parcs régionaux avec la marque Valeurs Parc Naturel Régional. L'étudiant a réalisé 12 entretiens au total après avoir contacté 175 établissements d'hébergement et d'œnotourisme (labellisés et non labellisés).

Chaque étudiant a été formé à la méthodologie de recherche en sciences de gestion. Il a été encadré afin de définir une problématique cohérente avec le programme CAP 2050. Des questionnaires (directifs et semi-directifs) ont été élaborés en fonction des parties prenantes concernées (gestionnaires de parcs, établissements touristiques, responsables d'institutions). L'analyse des données collectées a ensuite fait l'objet de rapports de stage tenant compte de la spécialité de diplôme suivi par chaque étudiant. À chaque étape, les données brutes ont été vérifiées, puis analysées par l'enseignant-chercheur au regard de la littérature existante. Les résultats obtenus ont ainsi pu être valorisés dans le cadre de colloques scientifiques ou d'articles de recherche (voir ci-après).

2. Les études réalisées

En 2019, une étude comparative a été effectuée sur la base d'une recherche documentaire afin d'identifier les modalités de gestion adoptées par différentes destinations insulaires pour maîtriser leur fréquentation touristique : Rottneest Island (Australie), Kangaroo Island (Australie), Les Maldives, Lanzarote (Espagne), Calvia (Majorque), Krk Island (Croatie), Malte, l'Île de Rhodes (Grèce), l'Île d'Elbe (Italie), l'Archipel d'Ekenas (Finlande), l'Île de Purbeck (Royaume-Uni), l'Île de Terschelling (Pays-Bas). Pour chaque île étudiée, les impacts du tourisme ont été identifiés et classés en fonction de chaque dimension de la durabilité concernée (économique, sociale, culturelle et environnementale). Puis, les réponses apportées sur chacun de ces territoires ont été analysées par dimension de durabilité, avec un point d'attention particulier accordé aux mesures relevant de la gouvernance des destinations.

En 2019, 6 entretiens ont également été effectués afin de compléter les deux précédentes collectes de données sur Porquerolles de 2017 et 2018 : auprès de la Responsable du service « Accueil, communication, tourisme, écocitoyenneté » du PNPC, du Président du Réseau SMILO alors Président du Conseil économique, social et culturel du Parc, du Président de l'Association des commerçants de Porquerolles, de la Responsable d'une agence réceptive porquerollaise, et des responsables des 2 entreprises bénéficiaires de la Marque Esprit Parc national sur Porquerolles.

En 2020, l'étudiante stagiaire a principalement travaillé sur la production d'un rapport de stage dans lequel est analysé l'intérêt éventuel pour le Parc national d'intégrer la filière pêche dans le processus de labellisation Esprit Parc national (EPN par la suite). Sa recherche l'a aussi amenée à analyser les mérites respectifs de la marque collective Esprit Parc national et du label international SMILO dans lequel Porquerolles est engagée depuis 2016.

En 2019-2020, l'enseignant-chercheur, Corinne Van der Yeught, a procédé à l'analyse des données collectées grâce à un logiciel de traitement textuel : NVivo. Les résultats obtenus ont été présentés dans 2 colloques scientifiques (AFMAT à Perpignan et RIODD à La Rochelle, en 2019), puis publiés sous la forme d'un article en revue classée (en mai 2020) et d'un chapitre d'ouvrage (été 2020).

En 2021, une nouvelle collecte de données a été effectuée afin de vérifier et compléter les données collectées précédemment. La collecte portait plus précisément sur les entreprises d'hébergement et d'œnotourisme (labellisées et non labellisées EPN ou Valeurs Parc Naturel Régional) présentes dans les parcs nationaux de Port-Cros et des Calanques et dans les parcs régionaux. L'objectif était d'effectuer une analyse comparative entre parcs confrontés au même problème de sur-fréquentation touristique. Des questionnaires directifs et semi-directifs ont été élaborés à destination des établissements touristiques et des gestionnaires de marque. Au total 175 établissements d'hébergement et d'œnotourisme ont été contactés et relancés, mais seulement 12 responsables ont accepté de répondre à nos questionnaires soit en vis-à-vis, soit par entretiens téléphoniques ou en visioconférences. Les gestionnaires de la marque dans les deux parcs nationaux littoraux étudiés ont également été interrogés. En ce qui concerne les parcs régionaux, seule la gestionnaire de la marque au niveau national a accepté de répondre. L'étudiant n'a pas été autorisé à contacter les établissements touristiques situés dans le périmètre des parcs régionaux.

3. Les principaux résultats obtenus

Analyse comparative des labels Esprit Parc national et SMILO

La première série de résultats obtenus en 2019-2020 porte sur une meilleure connaissance des raisons expliquant le faible engouement des entreprises porquerollaises pour la Marque EPN et sur l'analyse comparative réalisée entre cette dernière et le label SMILO en cours de déploiement sur l'île.

Encore peu connue, la Marque EPN peine à émerger dans la pléthore de labels existants en tourisme durable et n'apparaît pas très convaincante pour les professionnels interrogés pour plusieurs raisons :

1/ Ses critères sont les mêmes pour tous les parcs nationaux, or le PNPC est confronté à une sur-fréquentation touristique, tandis que d'autres parcs moins fréquentés comptent sur cette Marque pour accroître leur attractivité.

2/ Elle implique des aménagements, de la disponibilité et des coûts (directs et indirects) non négligeables pour certains opérateurs.

3/ Les entreprises souhaiteraient un accompagnement de terrain plus individualisé, de préférence par un agent du Parc national.

Enfin, une analyse comparative a été réalisée entre la Marque EPN et le label SMILO. Une synthèse de ce volet de recherche a été présentée lors d'une réunion sur Porquerolles en juin 2019.

Émergence d'un écosystème d'affaires en tourisme durable sur Porquerolles

La seconde série de résultats porte sur l'observation d'un écosystème d'affaires en tourisme durable en phase d'émergence sur Porquerolles. En effet, les entreprises touristiques partagent un destin commun dépendant de la trajectoire d'évolution du territoire. Elles reconnaissent au Parc national de Port-Cros sa légitimité pour montrer la voie à suivre, une sorte de *leadership* par les valeurs et les compétences. Des écolabels promus à l'échelle du territoire (tels que EPN et Smilo) pourraient favoriser l'alignement des acteurs dans une dynamique collective de développement touristique durable. Toutefois, l'absence d'organisation centralisée en capacité de gérer la destination dans sa globalité est ici pénalisante car elle ralentit la réalisation du projet territorial encadré par le Parc national. Certaines questions relatives aux transports, aux énergies, au traitement des déchets, aux approvisionnements en eau, etc. dépassent le périmètre décisionnel des acteurs économiques ou du Parc, et devraient être réglées par la commune, la métropole, la région ou les services de l'État. Les petites entreprises étudiées expriment également le besoin d'être aidées et accompagnées dans leur processus d'amélioration continue en faveur d'un développement touristique durable. De nouveaux catalyseurs devront donc intervenir pour permettre à l'écosystème observé de se déployer. Plusieurs pistes sont à l'étude et devront faire l'objet de scénarii à discuter avec les acteurs concernés.

Vers une destination « parc national » ?

Les principaux résultats obtenus en 2021 confortent et prolongent les précédents, montrant l'intérêt d'orienter la stratégie touristique du PNPC vers une véritable stratégie de destination « parc national » :

- Le nombre d'entreprises intéressées par une démarche formelle de labellisation en tourisme durable a sensiblement évolué depuis 2018.
- Les mesures mises en œuvre dans le cadre de ce type de démarche sont prioritairement des gestes simples visant simultanément à faire des économies de ressources et ne nécessitant qu'exceptionnellement des investissements plus lourds.
- La communication générale sur la marque Esprit Parc national reste jugée insuffisante par les personnes interrogées.
- De ce fait, la marque n'est pas souvent perçue comme génératrice d'avantage concurrentiel.
- Ses atouts se trouvent ailleurs : dans l'ancrage local, l'opportunité de collaboration et de mutualisation des compétences et des ressources entre acteurs du territoire, ainsi que dans l'amélioration de l'attractivité vis-à-vis de la clientèle.

Plus largement, les professionnels interrogés expriment tous un important intérêt pour une mise en réseau entre les acteurs économiques du Parc. Ils sont conscients d'avoir des objectifs en commun avec leurs homologues, notamment le tourisme durable, mais n'ont pourtant généralement, jamais réalisé d'action en commun. Des coopérations et des mutualisations dans le cadre d'une véritable stratégie de destination touristique durable seraient appréciées, ce qui suppose une réflexion en profondeur sur la mise en place d'une gouvernance spécifique pour une destination « parc national ».

Scenarii possibles pour Porquerolles

Une synthèse générale des recherches effectuées entre 2017 et 2021 a été réalisée et proposée aux responsables du projet CAP 2050. Cette synthèse ouvre sur une analyse prospective pour l'île de Porquerolles, autour de 3 scénarii : scénario non durable, scénario à durabilité faible, scénario à durabilité élevé. Le scénario à durabilité élevée est développé autour de 5 axes :

- La maîtrise des flux touristiques en haute saison
- La structuration d'un organisme de gestion d'une véritable « destination Parc national »
- Une offre touristique segmentée protégée du tourisme de masse
- Une montée en gamme de l'offre touristique
- Une diversification des activités favorisant l'installation de résidents et la vie sur l'île à l'année

4. Valorisation de la recherche

Les recherches effectuées dans le cadre du programme CAP 2050 ont fait l'objet de plusieurs présentations en colloques scientifiques, d'articles (revue classée et de vulgarisation) et d'un chapitre d'ouvrage :

Colloques scientifiques :

- Van der Yeught C. (2019), « Deux nouveaux labels au service du développement touristique durable de Porquerolles (Parc national de Port-Cros) », 14^{ème} Congrès du RIODD, Excelsia Business School La Rochelle, 25-27 septembre 2019.
- Van der Yeught C. (2019), « Émergence d'un écosystème d'affaires en tourisme durable », 6^{ème} Conférence de l'Association Francophone de Management du Tourisme (AFMAT), IAE de Perpignan, 23-24 mai 2019.

Article en revue classée :

- Van der Yeught C. (2020), « Favoriser l'émergence d'un écosystème d'affaires en tourisme durable », *Revue Management & Avenir*, vol. 2, n° 116, p. 107-128 (classement HCERES 2019, B ; FNEGE 2016, 3).
Résumé : Malgré l'intérêt suscité par les écosystèmes d'affaires (ESA) en management stratégique, aucune recherche n'a, à ce jour, été menée sur les ESA en tourisme durable. Afin de combler cette lacune, l'article propose d'en définir les contours et les déterminants. Une étude qualitative réalisée auprès des entreprises touristiques de Porquerolles (Parc national de Port-Cros) révèle l'intérêt d'un ecolabel certifié par tierce partie accréditée. Ce type de label facilite non seulement l'implémentation du tourisme durable (aux niveaux organisationnel et méta-organisationnel), mais également la création d'une structure d'alignement favorisant l'émergence d'un ESA en tourisme durable, sous certaines conditions relevant de la gouvernance de la destination.

Chapitre d'ouvrage :

- Van der Yeught C. (2020), « Les labels face aux défis du développement touristique durable. Le cas de Porquerolles (Parc national de Port-Cros) », in Salvador M. et Spindler J. (dir), *Labels, marques touristiques et développement des collectivités territoriales*, Paris : L'Harmattan, p. 89-119.

Résumé : Un courant de recherche récent interroge l'intérêt, la pertinence et l'efficacité des nombreux dispositifs de management environnemental, social et sociétal se traduisant par des écolabels dans la perspective d'un développement durable des territoires. Dans ce contexte, cet article examine l'intérêt potentiel de deux nouveaux labels (Esprit Parc national et SMILO) introduits dans le Parc national de Port-Cros afin de contribuer au développement touristique durable de l'île de Porquerolles. Le cadre conceptuel et théorique emprunte à la littérature sur les labels et à la Théorie de l'Acteur-Réseau qui offre une méthode permettant de suivre le collectif en train de se constituer dans cette destination. L'étude qualitative montre les points forts, les limites, les complémentarités et les perspectives offertes par les deux labels examinés. Elle révèle également les conditions nécessaires à leur succès. Ce faisant, cette recherche enrichit la littérature sur les labels en tourisme durable.

Article de vulgarisation dans la revue en ligne du Parc national de Port-Cros :

- Van der Yeught C. (2021), « La marque Esprit Parc national : un outil au service du positionnement stratégique du Parc national de Port-Cros et de la régulation des flux touristiques », *L'Attitude mer, terre et littoral*, n° 29, printemps-été 2021 (<http://www.portcros-parcnational.fr/fr/le-dossier-comment-revenir-une-decouverte-apaisee-23>).

5. Autres activités réalisées dans le cadre du programme CAP 2050

Plusieurs points d'étapes ont jalonné le programme donnant ainsi la possibilité aux chercheurs de présenter les avancées de leurs recherches aux parties prenantes intéressées.

- Journée de restitution organisée à l'université de Toulon le 6 février 2020 durant laquelle a été présentée une première synthèse des résultats obtenus par Corinne Van der Yeught et Hélène Ledouble auprès du groupe de recherche sur la capacité de charge et CAP 2050.
- Journée de restitution organisée en visioconférence le 15 juin 2021 avec le groupe de recherche sur CAP 2050 : présentation de l'état d'avancement de chaque volet de recherche.
- Participation à la table ronde CAP 2050 organisée sur Porquerolles le 24 juin 2021 sur les trois volets : littoral, forêts, agriculture.
- La restitution de la synthèse générale des recherches effectuées par Corinne Van der Yeught aura lieu le 19 novembre 2021. Le support de présentation sera mis à disposition du PNPC à l'issue de cette journée de restitution.

Pour conclure, le programme CAP 2050 a donné lieu à une recherche féconde tant au plan scientifique qu'opérationnel. Les résultats obtenus sont en cours d'appropriation par les responsables du service ACTE du PNPC, en charge des questions relatives à la régulation et à la valorisation d'un tourisme durable sur son territoire. La collaboration avec les chercheurs sera poursuivie dans la perspective d'atteindre les objectifs fixés dans la Charte du Parc de 2015.